

## **Rose ou lilas**

25 Rue Porte de la Monnaie  
33800 BORDEAUX

### **COMPTES ANNUELS**

**Du 01/02/2022 au 31/12/2022**

**Sarl CABINET EODE**  
24 rue Sainte Elisabeth  
33200 BORDEAUX

tel : 05 56 55 96 71  
fax : 05 56 12 38 29  
mail : [contact@cabinet-eode.fr](mailto:contact@cabinet-eode.fr)

Siret : 49369247900014

David SABLEAUX expert-comptable      mail : [david.sableaux@cabinet-eode.fr](mailto:david.sableaux@cabinet-eode.fr)  
Commissaire aux comptes – Membre de la région Aquitaine

# Sommaire

<b>Attestation de Présentation</b>	<b>1</b>
<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<b>ACTIF</b>	<b>2</b>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
<b>PASSIF</b>	<b>3</b>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
<b>Compte de résultat</b>	<b>4</b>
<b>Annexes Légales 2022</b>	<b>6</b>
<b>Bilan détaillé</b>	<b>9</b>
<b>ACTIF</b>	<b>9</b>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>9</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>9</i>
<b>PASSIF</b>	<b>10</b>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>10</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>10</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>10</i>
<b>Compte de résultat détaillé</b>	<b>11</b>
<b>Soldes intermédiaires de gestion</b>	<b>13</b>
<b>Liasse 22 IS RS</b>	<b>15</b>

**Attestation de Présentation****ATTESTATION**

d'expert comptable

**MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ROSE OU LILAS pour l'exercice du 01/02/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.*

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 25 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	43 839,18 Euros
chiffre d'affaires	46 175,29 Euros
résultat net comptable	545,09 Euros

Fait à ST ANDRE DE CUBZAC  
Le 06/02/2023

Signature de l'Expert Comptable

David SABLEAUX

Cabinet EODE

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)		Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial	30 000		30 000	30 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	22		22	22
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
<b>TOTAL (I)</b>	<b>31 322</b>		<b>31 322</b>	<b>31 322</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 855		5 855	5 855
Avances et acomptes versés sur commandes	394		394	394
Clients et comptes rattachés	587		587	587
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	202		202	202
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	627		627	627
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 144		4 144	4 144
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance	710		710	710
<b>TOTAL (II)</b>	<b>12 517</b>		<b>12 517</b>	<b>12 517</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>43 839</b>		<b>43 839</b>	<b>43 839</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)	Néant	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	1 000		1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	545		545
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 545</b>		<b>1 545</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	22 388		22 388
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	14 301		14 301
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	1 299		1 299
. Etat, impôts sur les bénéfices	96		96
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	972		972
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme	919		919
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>42 294</b>		<b>42 294</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>43 839</b>		<b>43 839</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)			Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	45 407		45 407		45 407	N/S
Production vendue biens						
Production vendue services	769		769		769	N/S
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>46 175</b>		<b>46 175</b>		<b>46 175</b>	<b>N/S</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits			8		8	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>46 184</b>		<b>46 184</b>	<b>N/S</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			27 860		27 860	N/S
Variation de stock (marchandises)			-5 854		-5 854	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			19 704		19 704	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			1 702		1 702	N/S
Salaires et traitements						
Charges sociales			1 978		1 978	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			3		3	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>45 393</b>		<b>45 393</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>791</b>		<b>791</b>	<b>N/S</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			150		150	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>150</b>		<b>150</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-150</b>		<b>-150</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>641</b>		<b>641</b>	<b>N/S</b>

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	96		96	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>46 184</b>		<b>46 184</b>	<b>N/S</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>45 638</b>		<b>45 638</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>545</b>		<b>545</b>	<b>N/S</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Annexes Légales 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 43 839,18 E  
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 545,09 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/02/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

### **Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### **Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

## Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)		Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.		
<b>Actif immobilisé</b>				
Fonds commercial	30 000		30 000	30 000
<i>Fonds commercial</i>	30 000		30 000	30 000
Autres participations	22		22	22
<i>Titres de participation</i>	22		22	22
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
<i>Depots et cautionnements versés</i>	1 300		1 300	1 300
<b>TOTAL (I)</b>	<b>31 322</b>		<b>31 322</b>	<b>31 322</b>
<b>Actif circulant</b>				
Marchandises	5 855		5 855	5 855
<i>Marchandise (ou groupe) a</i>	5 855		5 855	5 855
Avances & acomptes versés sur commandes	394		394	394
<i>Fournis. avanc. &amp; acompt. sur cdes</i>	394		394	394
Clients et comptes rattachés	587		587	587
<i>Clients produits non encore fact.</i>	587		587	587
. Fournisseurs débiteurs	202		202	202
<i>Fournisseurs divers</i>	202		202	202
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	627		627	627
<i>TVA déd/ABS</i>	167		167	167
<i>Crédit de tva à reporter</i>	460		460	460
Disponibilités	4 144		4 144	4 144
<i>CMSO 4071</i>	3 944		3 944	3 944
<i>Caisse</i>	200		200	200
Charges constatées d'avance	710		710	710
<i>Charges constatees d'avance</i>	710		710	710
<b>TOTAL (II)</b>	<b>12 517</b>		<b>12 517</b>	<b>12 517</b>
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>43 839</b>		<b>43 839</b>	<b>43 839</b>

## Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	du 01/02/2022 ou 31/12/2022 (11 mois)	Néant	Variation
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )	1 000		1 000
<i>Capital</i>	1 000		1 000
Résultat de l'exercice	545		545
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 545</b>		<b>1 545</b>
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
. Emprunts	22 388		22 388
<i>Emprunts 25 000 - - 03/22 à 03/29</i>	22 388		22 388
Associés	14 301		14 301
<i>Compte courant Christophe LAMBERT</i>	10 112		10 112
<i>Compte courant Virginie LALANNE</i>	4 188		4 188
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 319		2 319
<i>Fournisseurs divers</i>	2 091		2 091
<i>Fournisseurs</i>	228		228
. Organismes sociaux	1 299		1 299
<i>RSI 2022</i>	572		572
<i>RSI provision calculée</i>	727		727
. Etat, impôts sur les bénéfices	96		96
<i>Etat impôt sur les bénéfices</i>	96		96
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	972		972
<i>Tva à régulariser</i>	904		904
<i>TVA sur FNP</i>	15		15
<i>TVA sur FAE</i>	53		53
Autres dettes	919		919
<i>Clients divers</i>	587		587
<i>Autres comptes debit. ou credit.</i>	332		332
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>42 294</b>		<b>42 294</b>
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>43 839</b>		<b>43 839</b>

## Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)			Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	45 407		45 407		45 407	N/S
<i>Vente de marchandises 10%</i>	32 358		32 358		32 358	N/S
<i>Vente de marchandises 20%</i>	13 041		13 041		13 041	N/S
<i>Vente de marchandises 5,5%</i>	8		8		8	N/S
Production vendue services	769		769		769	N/S
<i>Produits des activités annexes 10%</i>	721		721		721	N/S
<i>Produits des activités annexes 20%</i>	47		47		47	N/S
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>46 175</b>		<b>46 175</b>		<b>46 175</b>	<b>N/S</b>

Présenté en Euros

	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)	Néant	Variation absolue	%
Autres produits	8		8	N/S
<i>Produits divers gestion courante</i>	8		8	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>46 184</b>		<b>46 184</b>	<b>N/S</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	27 860		27 860	N/S
<i>Achats de marchandises</i>	27 860		27 860	N/S
Variation de stock (marchandises)	-5 854		-5 854	N/S
<i>Variation stocks de marchandises</i>	-5 854		-5 854	N/S
Autres achats et charges externes	19 704		19 704	N/S
<i>Electricité</i>	775		775	N/S
<i>Fournit. entretien &amp; petit equip.</i>	1 563		1 563	N/S
<i>Fournitures administratives</i>	297		297	N/S
<i>Locations immobilières</i>	6 929		6 929	N/S
<i>Locations mobilières</i>	85		85	N/S
<i>Location Caisse</i>	975		975	N/S
<i>Charges locatives et de copropriété</i>	308		308	N/S
<i>Entretiens et réparations</i>	286		286	N/S
<i>Multirisques</i>	459		459	N/S
<i>Assurance emprunt 80201</i>	60		60	N/S
<i>Commissions &amp; courtages sur ventes</i>	2 115		2 115	N/S
<i>Honoraires comptabilité</i>	2 000		2 000	N/S
<i>Honoraires juridique</i>	1 044		1 044	N/S
<i>Honoraires notaire</i>	1 250		1 250	N/S
<i>Annonces et insertions</i>	145		145	N/S
<i>Transports sur achats</i>	160		160	N/S
<i>Transports sur ventes</i>	226		226	N/S
<i>Receptions</i>	44		44	N/S
<i>Orange</i>	339		339	N/S
<i>Services bancaires et assim.</i>	515		515	N/S
<i>Frais sur titres (achat, vente,...)</i>	129		129	N/S
<i>Concours divers (cotisations,...)</i>	1		1	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 702		1 702	N/S
<i>Contribution formation professionnelle</i>	103		103	N/S
<i>Taxes foncières</i>	895		895	N/S
<i>Droits d'enregistrement et timbre</i>	704		704	N/S
Charges sociales	1 978		1 978	N/S
<i>RSI 2022</i>	1 196		1 196	N/S
<i>SwissLife complémentaire santé</i>	782		782	N/S
Autres charges	3		3	N/S
<i>Charges diverses gestion courante</i>	3		3	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>45 393</b>		<b>45 393</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>791</b>		<b>791</b>	<b>N/S</b>
Intérêts et charges assimilées	150		150	N/S

	du 01/02/2022 au 31/12/2022 (11 mois)	Néant	Variation absolue	%
<i>Intérêts emprunt 80201</i>	150		150	N/S
<b>Total des charges financières (VI)</b>	150		150	N/S
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	-150		- 150	N/S
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	641		641	N/S
Impôts sur les bénéfices (X) <i>Impôts sur les bénéfices</i>	96		96	N/S
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	96		96	N/S
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	46 184		46 184	N/S
<b>RESULTAT NET</b>	45 638		45 638	N/S
	545		545	N/S

## Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (11 mois)	Exercice clos le 31/01/2022 (00 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	45 407		45 407	N/S
- Coût direct d'achat	27 860		27 860	N/S
+/- Variation du stock de marchandises	- 5 854		- 5 854	N/S
<b>Marge commerciale ( I )</b>	<b>23 401</b>		<b>23 401</b>	<b>N/S</b>
<b>Taux de marge commerciale</b>	<b>51,54 %</b>	<b>%</b>		
+ Production vendue	769		769	N/S
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>769</b>		<b>769</b>	<b>N/S</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>769</b>		<b>769</b>	<b>N/S</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>100,00 %</b>	<b>%</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>24 170</b>		<b>24 170</b>	<b>N/S</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>52,34 %</b>	<b>%</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	19 704		19 704	N/S
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>4 466</b>		<b>4 466</b>	<b>N/S</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>9,67 %</b>	<b>%</b>		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 702		1 702	N/S
- Salaires et traitements				
- Charges sociales	1 978		1 978	N/S
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>786</b>		<b>786</b>	<b>N/S</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>1,70 %</b>	<b>%</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	8		8	N/S
- Autres charges de gestion courante	3		3	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>791</b>		<b>791</b>	<b>N/S</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>1,71 %</b>	<b>%</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	150		150	N/S
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>641</b>		<b>641</b>	<b>N/S</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>1,39 %</b>	<b>%</b>		

	Exercice clos le 31/12/2022 (11 mois)	Exercice clos le 31/01/2022 (00 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Résultat exceptionnel</b>				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	96		96	N/S
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>545</b>		<b>545</b>	<b>N/S</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>1,18 %</b>	<b>%</b>		



## Liasse 22 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise <u>ROSE OU LILAS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <u>25 Rue Porte de la Monnaie 33800 BORDEAUX</u>							
SIRET <u>9 1 0 0 3 4 2 4 8 0 0 0 1 3</u>							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 1</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>  </u>				
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>							
<b>ACTIF</b>							
		Brut <sub>1</sub>		Amortissements-Provisions <sub>2</sub>			
				Net <sub>3</sub>			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	30 000	012	30 000	
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	1 322	042	1 322	
	Total I (5)		044	31 322	048	31 322	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
		Marchandises *		060	5 855	062	5 855
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	394	066	394	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	587	070	587
		Autres * (3)		072	828	074	828
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	4 144	086	4 144	
	Charges constatées d'avance *		092	710	094	710	
Total II		096	12 517	098	12 517		
Total général (I + II)		110	43 839	112	43 839		
<b>PASSIF</b>							
Exercice N <sub>1</sub> NET							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées *				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *			131		132	
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136	545	
	Provisions réglementées				140		
	Total I				142	1 545	
	Total II				154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	22 388	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	2 319	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169	14 301	172	
	Produits constatés d'avance				174		
Total III				176	42 294		
Total général (I + II + III)				180	43 839		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	18 881	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	31 322	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFIP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 <i>agrippes</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <b>ROSE OU LILAS</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le <b>31/12/2022</b>		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	45 407	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	214		
		Services *		217	769	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230	8	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	46 184
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	27 860
		Variation de stocks (marchandises) *			236	(5 854)
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	19 704	
		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 702	
Impôts, taxes et versements assimilés				244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 978	
Dotations aux amortissements *				254		
Dotations aux provisions			256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	3	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	45 393	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	791	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		
Produits exceptionnels (IV)				Charges exceptionnelles (VI)		
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) : 347 dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 49 quinquies D) : 348)		300		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	96	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	545	
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	545	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	96	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des comptes d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 249 quater D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sixties A)	989		
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindécies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)		991				
ZFANG 44. quaterdecies		345	Investissements outre-mer	344		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire	993		
Crédit d'impôt				346		
Dédution exceptionnelle (Art 39. decies A)		655	Dédution exceptionnelle (Art 39. decies A)	643		
Dédution exceptionnelle (Art 39. decies B)		645	Dédution exceptionnelle (Art 39. decies C)	647		
Dédution exceptionnelle (Art 39. decies D)		648	Dédution exceptionnelle simulateur de condamn. art. 39. decies I	641		
Dédution exceptionnelle (Art 39. decies F)	990	Dédution exceptionnelle (Art 39. decies G)	649			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>				352	641	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :				
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				370	360	
				372		

SAGE Experts-comptable Janvier 2022 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	30 000	404		406	30 000				
	Autres	110		112		114		116					
Immobilisations corporelles	Terrains	20		22		24		26					
	Constructions	130		132		134		136					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482	1 322	484		486	1 322				
TOTAL		490		492	31 322	494		496	31 322				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
			579		Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 après  
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : ROSE OU LILAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>			
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	607
	Autres provisions réglementées *	610	616
Provisions pour risques et charges		620	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	636
	Sur stocks et en cours	640	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	666
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>686</b>
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immobilisations incorporelles	700	705	2
Terrains	710	715	3
Constructions	720	725	4
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	5
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	6
Matériel de transport	750	755	7
Autres immobilisations corporelles	760	765	
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>	<b>775</b>
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>		<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b> 780	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		960	
Total des déficits restant à reporter		970	
<b>III DIVERS</b>			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	782
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	782
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	1 196
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	1 196
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	5 872
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	5 588
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

BAGE Exercices closables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: ROSE OU LILAS  
Exercice ouvert le: 22/02/2022, et clos le: 31/12/2022Néant \*

Données en nombre de mois 1 1

## DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

## I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>

## II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>

## IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

## V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

## Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	<input checked="" type="checkbox"/>	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122022

SIREN

9 1 0 0 3 4 2 4 8

Dénomination de l'entreprise

ROSE OU LILAS

Adresse (voie)

25 Rue Porte de la Monnaie

Code postal

33800

Ville

BORDEAUX

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M  Nom patronymique  LAMBERT  Prénom(s)  Christophe   
 Nom marital  % de détention  10,00  Nb de parts ou actions  100   
 Naissance : Date  14/03/1974  N° Département  SARTHE  Commune  LE MANS  Pays   
 Adresse : N°  4  Voie  ALLÉE DES ACACIAS   
 Code Postal  33240  Commune  CUBZAC LES PONTS  Pays  FRANCE

Titre (2)  MME  Nom patronymique  LALANXE  Prénom(s)  Virginia   
 Nom marital  % de détention  90,00  Nb de parts ou actions  900   
 Naissance : Date  23/07/1975  N° Département  GIRONDE  Commune  LIBOURNE  Pays   
 Adresse : N°  5  Voie  RUE SAUFÈRE, KTRSZ RESIDENCE QUEBEC   
 Code Postal  33000  Commune  BORDEAUX  Pays  FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant [X] \*

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2022

SIREN 910034248

Dénomination de l'entreprise ROSE OU LILAS

Adresse (voie) 25 Rue Porte de la Monnaie

Code postal 33800 Ville BORDEAUX


I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Table with 8 rows for filial details. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat Entreprises

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		<b>N° 2065-SD</b> 2022	
<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>		Formulaire obligatoire <small>(art 223 du Code général des impôts)</small> <small>Chambre à date de service</small>	
Exercice ouvert le	22/02/2022	et clos le	31/12/2022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition <input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
ROSE OU LILAS 25 Rue Porte de la Monnaie 33800 BORDEAUX			
SIRET	9 1 0 0 3 4 2 4 8 0 0 0 1 3	Méil:	roseoulilas33@gmail.com
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, arins			
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ci-contre			
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>			
<b>1 Résultat fiscal</b>		Bénéfice imposable au taux normal	
		Bénéfice imposable à 15 %	
		641	
		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
<b>2 Plus-values</b>		PV à long terme imposables à 15 %	
		PV à long terme imposables à 19 %	
		PV à long terme imposables à 0 %	
		PV exonérées (art 238 quinquies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>			
Entreprise nouvelle, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art 44 terdecies <input type="checkbox"/>			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art 244 quater W			
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)</b>			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
		Nom / Adresse	
		N°	
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé			
Génération: expert			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET EODE 24 RUE STR ELISABETH CAUDERAN 33200 BORDEAUX			
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viséur conventionné		Téli:	
(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:		Date: 06/02/2023 Lieu: BORDEAUX	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant Virginie LALANNE	
Signature:			
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire:			



Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code général des impôts)

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD**

N° 2065 bis-SD  
2022

<b>H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>	
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2) payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	c
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	d
	e
	f
	g
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	h
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	i
Montant des revenus répartis (5)	j
<b>Total (a à h)</b>	

<b>I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et si de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements
Christophe LAMBERT 1	100						
1 ALLEE DES ACACIAS 33240 CUBZAC LES PONTS Virginie LALANNE	900						
5 RUE SAMUEL KIRSZ RESIDENCE QUEBEC 33300 BORDEAUX							

**J DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindra un état du même modèle)

<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES - L'ENCADRÉ IMPOSÉES			
	à 0 %	à 15 %	à 10 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (1)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (2)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

**L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat révisé

**2022 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI 2464**

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

**I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice**

<b>A- Règles de droit commun</b>	a
Charges financières nettes de l'exercice	b
<b>EBITDA fiscal de l'exercice</b>	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-2)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>	d
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	e
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	f
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

**II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report**

**A- Suivi des charges financières nettes en report**

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture de dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

**B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report**

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (e) est supérieur à (c-1) - (f)  
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préféré

Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
<i>(à soustraire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI							
Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI						Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention	
Total							
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
Date de l'agrément			Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total							

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.